



Mairie
de
AIGALIERS
30700

PROCES-VERBAL
de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mercredi 01 Aout 2018
Mairie d'AIGALIERS

Présents : Messieurs BLANC Serge, BOYER Daniel, CHRISTOL Georges, MARREL Jérôme, RUOT David,
Mesdames BONZI Frédérique, GLOANEC Marie-Lise.

Pouvoirs : Madame BALMASSIERE Sophie a donné pouvoir à Monsieur CHRISTOL Georges.
Monsieur TALLARON Jérôme a donné pouvoir à Monsieur RUOT David.

Excusés : Madame LOYAL Denise
Monsieur SABIANI Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 10.

Madame BONZI Frédérique est désignée secrétaire de séance.

✓ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion.**

Le compte rendu de la réunion en date du 20 Juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

✓ **MARCHÉ de travaux pour la rénovation et l'extension du bâtiment communal Mairie- Bibliothèque : Délibération pour prise en compte d'une erreur matérielle au bénéfice de la Commune sur le lot 1 VRD/OUVRAGES EXTERIEURS et le lot 4 CHARPENTE METALLIQUE/BARDAGE**

M. MARREL Jérôme, concerné par son entreprise retenue pour le marché, quitte la séance et ne participe pas au vote pour ce point de l'ordre du jour.

Le Maire explique qu'il est nécessaire de corriger deux erreurs matérielles :

-Sur le lot 1 VRD/OUVRAGES EXTERIEURS :
Entreprise retenue : SAS BAZALGETTE

Suite à l'Appel d'offres négocié, la remise de 1% n'a pas été transcrite dans le tableau financier récapitulatif des travaux ; soit 453,60 € pour la phase 1 et 445.98€ pour la phase 2, au bénéfice de la Commune.

-Sur le lot 4 CHARPENTE METALLIQUE/BARDAGE

Entreprise retenue : Technifer

Le montant de l'offre négociée est de 39 739.43 € HT soit 2 257.50 € de remise.

Le Conseil Municipal à l'unanimité délibère pour la modification du tableau financier avec ces deux modifications.

✓ **Dossiers de demande de subvention à la Région dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments publics, de la rénovation énergétique des bâtiments publics et dans le cadre des équipements publics, concernant les travaux de rénovation et extension du bâtiment communal Mairie-Bibliothèque : délibération à adapter aux chiffres retenus dans le marché**

Trois dossiers de demandes de subvention ont été adressés à la Région Occitanie, tenant compte du montant réel issu de l'Appel d'offres pour les travaux de la rénovation du bâtiment Mairie-Bibliothèque.

Subventions demandées :

- Pour la rénovation énergétique : 49 427 €
- Pour l'accessibilité : 38 119 €
- Pour l'aménagement des Espaces publics : 43 067 €

✓ **Questions diverses**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme ETIENNE Fidjy l'a sollicité pour acquérir l'ancienne chèvrerie située à Bourdiguet.

A la demande du Maire, Mme ETIENNE est venue présenter sa demande au Conseil Municipal.

L'ensemble des conseillers présents a émis un avis favorable.

Le prix et les modalités de vente seront fixés lors du prochain Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h11.